



## **Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2022**

### **Préavis N°01/2023**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) arrêtés au 31 décembre 2022.

Le budget accepté par le Conseil Intercommunal s'élevait à un montant de **CHF 6'514'090,90** comprenant l'enveloppe de fonctionnement de l'Esplanade.

Les charges totales pour l'exercice 2022 s'élèvent à **CHF 6'930'273,06** incluant un versement de CHF 100'000.00 dans le fonds de réserve « Mobilier et Matériel ».

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du budget ainsi que les principaux écarts.

Nous relevons toutefois que les principaux écarts sont dus à :

- Baisse des traitements du Comité de Direction par rapport au budget de CHF 42'485,00.
- Crédit extra-budgétaire net pour l'installation et la location de 3 classes provisoires sur le site scolaire de Duillier, de CHF 381'194,90.
- Baisse des surveillances diverses par rapport au budget de CHF 16'310,00.
- Baisse des salaires des cours facultatifs par rapport au budget de CHF 13'530,35.
- Hausse des finances d'écolage dues par rapport au budget de CHF 7'708,35.
- Baisse des revenus des restaurants scolaires par rapport au budget de CHF 76'312,00 en lien avec la baisse des coûts des frais de repas de CHF 70'751.62.
- Baisse des frais de l'enveloppe de fonctionnement par rapport au budget de CHF 113'529,86.
- Achat et installation de 31 TBI (préavis 03/2022), pour un total de CHF 233'540,75.
- Achat de mobilier (préavis 05/2022), pour un total de CHF 67'284,65.

Nous reportons enfin un solde final en faveur des Communes de CHF 37'151,55 après écritures de bouclément.

17 élèves, réfugiés ukrainiens, ont été retirés des effectifs primaires et secondaires, afin de neutraliser leur coût. Ces coûts devraient être pris en charge par le Canton.

## ADMINISTRATION GENERALE

### Administration

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
100.3001.00	Traitement Comité de Direction Vacations moins élevées que budgétées.	57'514,95	100'000,00	-42'485,05

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
110.3011.00	Traitement du personnel Travail pour les mises à jour et maintenance Resaito non utilisés.	47'614,05	56'000,00	-8'385,95

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
110.3099.00	Frais divers (dons, cadeaux) Cadeau de départ d'un membre du CoDir.	2'621,30	2'000,00	621,30

## DOMAINES ET BATIMENTS

### Bâtiments

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
350.3140.02	E'Ole modulaire – Frais d'entretien Travaux électriques suite à un contrôle périodique des installations	16'776,15	10'000,00	6'776,15

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
352.3140.00	Begnins modulaire – Frais de nettoyages Le décompte relatif aux frais de nettoyage n'a pas été reçu.	0,00	19'500,00	-19'500,00

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
352.3140.02	Begnins modulaire – Frais d'entretien Pas de travaux	0,00	4'500,00	-4'500,00

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
Global 353	Duillier modulaire Selon préavis extra-budgétaire N°04/2022. Au final, dépassement de CHF 52'133,25. Lors de l'élaboration du préavis N°04/2022, le CoDir a omis de tenir compte des coûts liés aux travaux de terrassement. Un préavis complémentaire N°05/2023 concernant ce dépassement est soumis au Conseil Intercommunal. Enfin, la Commune de Duillier a pris à sa charge le surcoût de CHF 30'651,75 (353.4360.00), lié à la possibilité de prévoir un étage supplémentaire, si nécessaire.	381'194,90	0,00	381'194,90

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Administration des écoles

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
500.3011.02	Surveillance diverse Diminution des surveillances aux arrêts de bus sur certains sites scolaires.	41'965,00	58'275,00	-16'310,00

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
500.3012.00	Salaires cours facultatifs Diminution du nombre de cours facultatifs proposés depuis la rentrée d'août 2022.	31'859,65	45'390,00	-13'530,35

## Administration des écoles (suite)

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
500.3131.00	Frais repas restaurant scolaire	471'685,88	542'437,50	-70'751,62
	Diminution du nombre de repas servis dans le restaurant scolaire de Begnins secondaire. Situation certainement due au télétravail et aux changements d'habitude des parents suite au Covid-19. En lien avec le 500.4339.00.			
500.3161.01	Participation forfait pour entretien	46'000,00	40'000,00	6'000,00
	Augmentation du nombre d'élèves présents dans les restaurants scolaires primaires. Le forfait versé aux communes est en lien avec la moyenne de fréquentation.			
500.3181.00	Frais d'envoi cantine	6'734,85	5'000,00	1'734,85
	En lien avec le 500.3161.01. Plus d'élèves fréquentent les restaurants scolaires, mais moins de fois par semaine.			
500.3186.01	Assurances véhicules	3'087,40	0,00	3'087,40
	Assurances résiliées en février 2022, puisque l'Aise ne dispose plus de minibus. La Zurich assurance a oublié de rembourser le solde dû, la demande a été faite en 2023.			
500.3522.00	Finances d'écolage dues	23'108,35	15'400,00	7'708,35
	Augmentation du nombre d'élèves en dérogation hors de notre périmètre scolaire. Dû entre autres aux classes d'accueil mises en place à Nyon pour les élèves allophones (Ukrainiens).			
500.3801.00	Attribution fonds de réserve	110'829,45	100'000,00	10'829,45
	Transfert du fonds de réserve véhicule (500.4801.01), sur le fonds de réserve mobilier et matériel.			
500.4339.00	Participation parents restaurants	712'688,00	789'000,00	-76'312,00
	En lien avec le compte 500.3131.00.			
500.4339.03	Participation cours facultatifs	2'733,00	6'875,00	-4'142,00
	Diminution du nombre de cours facultatifs proposés sur les différents sites scolaires depuis la rentrée d'août 2022. En lien avec le compte 500.3112.00.			
500.4360.00	Remboursement de tiers	4'362,00	0,00	4'362,00
	Indemnités assurance maladie			
500.4512.00	Subside cours facultatifs	5'144,80	8'840,00	-3'695,20
	Cours facultatif subventionné non reconduit par l'enseignant.			
500.4800.00	Prélèvement s/fonds de réserve COES	1'172,50	0,00	1'172,50
	Prélèvement pour prise en charge supplémentaire d'élèves à besoin particuliers, au restaurant scolaire de St-George. En lien avec le compte 500.3011.00			
500.4801.01	Prélèvement s/fonds de réserve véhic.	10'829,45	0,00	10'829,45
	Transfert sur le fonds de réserve mobilier et matériel (500.3801.00).			

## Part enveloppe fonctionnement général – Esplanade

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
Global 501	Enveloppe de fonctionnement 2022	185'854,14	299'384,00	-113'529,86
	Diminution des charges de fonctionnement de l'école. De janvier à mars 2022, des camps de ski ont été annulés (covid-19). Ils ont été remplacés par des courses de 2 jours au printemps.			

## Enseignement primaire

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
510.3090.00	Autres charges primaires	650,00	0,00	650,00
	Achat de matériel pour un atelier facultatif à Le Vaud.			

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
510.3112.00	Achat de Mobilier	264'078,65	10'000,00	254'078,65
	Achat de mobilier et de TBI, selon préavis N°03 et 05/2022, compensé partiellement par un prélèvement au fonds de renouvellement mobilier et matériel (510.4809.00). Le solde a été compensé par des acomptes supplémentaires facturés aux communes membres.			

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
510.3141.00	Entretien divers	28'992,60	0,00	28'992,60
	Installations électriques et aménagements suite à l'achat de TBI dans les différents sites scolaires, selon préavis 03/2022.			

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
510.4360	Remboursement de tiers	4'173,95	0,00	4'173,95
	Remboursement de la commune de Longirod (achat d'un TBI) et de celle de St-George (transports pour son UAPE).			

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
510.4809.00	Prélèvement fonds ren. Mob. + Mat.	109'922,24	15'000,00	94'922,24
	Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier primaire (510.3112.00).			

## Enseignement secondaire

Compte	Libellé	C 2022	B 2022	Ecart CHF
520.4800.00	Reprise fonds ren. Mob. + Mat.	16'618,73	50'000,00	-33'381,27
	Prélèvement au fonds de réserve, selon préavis N°05/2022 achat de mobilier et matériel pour le secondaire (comptes 520.3112.00 et 520.3116.00). Le solde a été compensé par des acomptes supplémentaires facturés aux communes membres.			

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) du 27 mars au 30 mars 2023, le rapport d'audit est remis au Conseil Intercommunal.

Vous trouvez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève depuis 2016 (les charges de l'enveloppe pédagogique sont incluses).

<b>Année</b>	<b>Coût de l'élève primaire 1-8P</b>	<b>Différence en % Par rapport à l'année précédente</b>	<b>Coût de l'élève secondaire 9-11S</b>	<b>Différence en % Par rapport à l'année précédente</b>
2016	CHF 3'255.36		CHF 5'550.00	
2017	CHF 3'191.15	- 1,98 %	CHF 5'381.19	- 3,05 %
2018	CHF 3'071.28	- 3,76 %	CHF 5'299.96	- 1,51 %
2019	CHF 3'201.35	+ 4,23 %	CHF 4'956.53	- 6,48 %
2020	CHF 3'166.11	- 1,11 %	CHF 5'163.16	+ 4,16 %
2021	CHF 3'530.50	+ 11,50 %	CHF 5'120.88	- 0,82 %
2022	CHF 5'005,77	+ 41,78 %	CHF 5'057,01	- 1,25 %

Ainsi délibéré par le Comité de Direction le 20 mars 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

## EN CONCLUSION

- vu le préavis N°01/2023 ;
- ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

*Il est demandé au Conseil Intercommunal :*

- D'accepter les comptes de l'exercice 2022 tels que présentés.
- D'en donner décharge au Comité de Direction.
- D'en donner décharge au boursier de l'Association.

Le Vaud, le 27 avril 2023

### **Au nom du Comité de Direction de l'AISE**

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

### **Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE**

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht